



## ASSOCIATION FRANCAISE DU BOXER

Club officiel pour la race Boxer en France  
En stage d'affiliation à la Société Centrale Canine

### PROTOCOLE du DÉPISTAGE des CARDIOPATHIES

Pour dépister les éventuelles cardiopathies de votre Boxer vous devez vous rendre chez le vétérinaire qui va pratiquer l'examen muni :

- de ce protocole;
- de la fiche d'examen (à télécharger).

Le vétérinaire pratiquera l'examen selon les recommandations ci-dessous, remplira la fiche d'examen et y joindra le 2 photos souhaitées.

Vous devrez ensuite adresser au lecteur officiel :

- La fiche d'examen
- Les 2 photos
- Une photocopie de l'entête du pedigree ou du certificat de naissance (où figurent nom, date de naissance sexe, couleur et identification de l'animal).

Vous devrez simultanément, adresser à la trésorière de l'AFB, le règlement pour la lecture. Le résultat vous sera adressé et sera enregistré par la Société Centrale Canine; dès que communiqué au Club par le lecteur et que le règlement aura été reçu.

#### Recommandations - Dépistages des sténoses artérielles (aortique et pulmonaire et autres cardiopathies)

1. Animal âgé de 12 mois au moins.
2. Dépistage : association auscultation et examen écho-Doppler.
3. Absence de thérapeutique préalable.
4. L'examen écho-Doppler doit inclure :
  - La recherche d'un obstacle en région sous-aortique, mais aussi aortique et supra-aortique en mode 2D, en mode Doppler couleur, et en mode Doppler pulsé (caractère laminaire normal ou turbulent anormal du flux transaortique) ;
  - La détermination de la vitesse maximale du flux systolique transaortique (Vmax) en mode Doppler continu avec tracé électrocardiographique concomitant ;
  - Même remarque pour la sténose pulmonaire : recherche d'un obstacle et détermination de la vitesse maximale du flux systolique transpulmonaire en mode Doppler continu avec tracé électrocardiographique concomitant ;
  - La recherche de toute autre cardiopathie notamment congénitale (exemple : communication interatriale, dysplasie mitrale etc...).
5. L'examen écho-Doppler doit permettre :
  - De classer l'animal en catégorie AS0, AS1, AS2, AS3, ou D ;
  - et en catégorie PS0, PS1, PS2, ou PS3 ;

- De répondre à la question suivante : l'animal est-il, oui ou non, indemne d'une autre cardiopathie. Si la réponse est non : préciser quelle cardiopathie. S'il s'agit d'une sténose artérielle, préciser le lieu de la sténose (supravavulaire, valvulaire ou sous-valvulaire), la vitesse maximale du flux déterminée au Doppler continu ainsi que le gradient de pression correspondant.
6. Le lecteur officiel devra disposer :
    - De la fiche d'examen dûment remplie ;
    - D'une photo comprenant l'identification de l'animal (nom du propriétaire, nom de l'animal, tatouage ou puce), et montrant sur au moins 2 cycles cardiaques la courbe de vitesse du flux transaortique avec tracé électrocardiographique concomitant, obtenue en mode Doppler continu à partir d'une coupe 2D grand axe 5 cavités (voie d'abord parasternal gauche ou abord sous-costal). Cette coupe 2D grand axe 5 cavités doit être clairement visualisée en partie supérieure de la photo.
    - D'une photo comprenant l'identification de l'animal (nom du propriétaire, nom de l'animal, tatouage ou puce), et montrant sur au moins 2 cycles cardiaques la courbe de vitesse du flux transpulmonaire avec tracé électrocardiographique concomitant, obtenue en mode Doppler continu à partir d'une coupe 2D petit axe transaortique (voie d'abord parasternal droit ou gauche). Cette coupe doit être clairement visualisée en partie supérieure de la photo.

*Les documents  
pour la lecture sont à adresser  
directement à l'adresse ci-contre*

*De préférence, ne pas envoyer  
en recommandé*

**Professeur Valérie CHETBOUL**  
23 rue Chéret  
94000 CRETEIL

*Le paiement des frais de lecture  
est à envoyer impérativement  
à la trésorière adjointe  
à l'adresse ci-contre*

**Madeleine NARDONE**  
19 rue du Tourillon  
69290 CRAPONNE

Par l'envoi de la fiche d'examen et des photos au lecteur officiel du club, le propriétaire du Boxer autorise le club à en publier les résultats quels qu'ils soient.

**Coût de la lecture : 40,00 €**  
(38,00 € pour les adhérents à jour de cotisation)

**Ne pas oublier d'indiquer :**  
Nom, affixe et n°LOF du Boxer pour lequel  
vous envoyez le paiement.  
Ainsi que nom et adresse de son propriétaire.